



HAL
open science

Changement climatique : quelle communication scientifique ?

Charlotte Halpern, Anne Revillard, Céline Mavrot, Audrey Cerdan, Rémi Noyon, Valentin Berthou, Dominique Mathieu-Huber, Noam Marseille, Anneliese Depoux, Sophie Dubuisson-Quellier

► **To cite this version:**

Charlotte Halpern, Anne Revillard, Céline Mavrot, Audrey Cerdan, Rémi Noyon, et al.. Changement climatique : quelle communication scientifique ?. Débats du LIEPP n°8, 2024. hal-04651907

HAL Id: hal-04651907

<https://sciencespo.hal.science/hal-04651907v1>

Submitted on 17 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Changement climatique : quelle communication scientifique ?

Introduction

Charlotte HALPERN, codirectrice de l'axe Politiques environnementales du LIEPP et professeure au Centre d'Etudes Européennes et de politique comparée de Sciences Po.

Anne REVILLARD, directrice du LIEPP et professeure au Centre de Recherche sur les Inégalités Sociales de Science Po.

Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?

Céline MAVROT, professeure assistante à l'Institut des Sciences Sociales, Université de Lausanne.

Le travail journalistique dans la diffusion des connaissances scientifiques sur le climat

Audrey CERDAN, journaliste, rédactrice en Cheffe Climat à France Télévision.

Rémi NOYON, journaliste au Nouvel Obs.

Regards croisés sur les interfaces entre administrations et recherche

Valentin BERTHOU, chargé de mission animation & valorisation de la recherche pour la Mission recherche (MiRe) de la DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), Ministère des solidarités et de la santé.

Dominique MATHIEU-HUBER, cheffe de la Mission Science, Société, Territoire, Service de la Recherche et de l'Innovation, Commissariat au Développement Durable. Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires.

Noam MARSEILLE, responsable de la Cellule d'Interface Ville-Recherche sur la transition écologique, Ville de Paris.

Enjeux et modalités de transmission des connaissances scientifiques vers l'action publique

Anneliese DEPOUX, chercheuse au LIEPP et au Centre des Politiques de la Terre, co-fondatrice de l'Alliance Santé Planétaire.

Sophie DUBUISSON-QUELLIER, directrice de Recherche CNRS à Sciences Po, directrice du Centre de Sociologie des Organisation (CSO) et membre du Haut Conseil pour le Climat.

Cette table ronde, organisée le 21 novembre 2023 par le LIEPP et l'École de journalisme de Sciences Po, fait suite à la publication du Policy Brief "Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?", qui souligne l'importance de la médiation scientifique pour diffuser les connaissances universitaires dans l'action publique et la société civile. Pour approfondir ces réflexions, le LIEPP (Laboratoire d'Evaluation des Politiques Publiques), à travers son axe Politiques environnementales, et l'École de Journalisme de Sciences Po ont organisé une table ronde réunissant journalistes, chercheurs et acteurs publics afin de mieux comprendre les enjeux et les modalités de diffusion des savoirs scientifiques auprès des acteurs institutionnels et du grand public. Le débat a été animé par Anne Revillard (Sciences Po, CRIS et LIEPP) et Charlotte Halpern (Sciences Po, CEE et LIEPP).²

Introduction

par Charlotte Halpern et Anne Revillard

L'urgence climatique impose une transformation rapide des politiques publiques. Alors que de nombreuses connaissances s'accablent dans la sphère académique, tant du côté des besoins en termes de politiques publiques que des obstacles à anticiper, elles semblent avoir peu d'impact sur la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques. Une difficulté essentielle réside dans la transmission des savoirs académiques aux décideurs publics : il s'agit de comprendre comment ces savoirs scientifiques peuvent venir irriguer l'action publique et la société civile.

Cette table ronde part du constat d'un double enjeu pour la diffusion scientifique : favoriser l'adoption de politiques publiques informées par le savoir scientifique auprès des décideurs publics, tout en favorisant une meilleure compréhension et adhésion aux politiques de transition environnementale au sein de la société civile. Le Policy Brief "*Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?*", développe un point de vue original sur cet important défi, en soulignant l'importance de la médiation scientifique pour diffuser les connaissances universitaires dans l'action publique et la société civile. A la suite d'une présentation de cette publication, les interventions aborderont les questions suivantes :

Quels sont les vecteurs d'information efficaces et pour quels publics ? Comment mieux former les journalistes aux enjeux environnementaux en intégrant les apports des sciences sociales ? Au-delà du diagnostic sur le changement climatique, comment sensibiliser aux enjeux de définition et de mise en œuvre des politiques environnementales ? Comment développer une communication scientifique axée sur les politiques publiques ?

Cette table ronde constitue une première étape dans le développement d'une réflexion sur la communication des recherches sur le climat, tant dans les sciences naturelles que du côté des sciences humaines et sociales, auprès des acteurs institutionnels et du grand public.

¹ Céline Mavrot, Fritz Sager, Markus Hinterleitner, David Kaufman, Martin Grosjean, Thomas Stocker, *Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?*, LIEPP Policy Brief, n°63, 2023-02-24 : <https://sciencespo.hal.science/hal-04007666>

² Cette synthèse du débat a été préparée par Matthieu Sarnin sous la supervision de Charlotte Halpern et Anne Revillard.

Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?

par Céline Mavrot

Céline Mavrot, co-auteurice du Policy Brief "Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?" aborde les enjeux liés à la transmission des savoirs académiques. L'accent est mis sur la nécessité de promouvoir un type de conseil scientifique axé sur les politiques publiques en complément du conseil scientifique axé sur les problèmes.

Céline Mavrot³ revient tout d'abord sur le contexte de la publication du Policy Brief qui décline les éléments issus d'un article publié dans la revue américaine *Climate Policy*, avec ses co-auteurs Fritz Sager, Markus Hinterleitner, David Kaufmann, Martin Grosjean et Thomas F. Stocker⁴. Ce travail résulte d'un sentiment de frustration de la part d'une partie des auteurs, dont certains sont climatologues, face au constat des effets encore insuffisants des nombreuses publications issues du travail du GIEC⁵ dans la conduite des politiques publiques. En effet, on observe un certain paradoxe dans la transmission des connaissances académiques aux décideurs publics et à la société civile. Malgré l'importance et la médiatisation de certaines publications scientifiques sur le climat, notamment celles du GIEC, qui ont clairement établi l'urgence des problèmes environnementaux, ces connaissances ne semblent pas encore être pleinement opérationnelles dans la mise en œuvre de politiques environnementales et climatiques ambitieuses.

Partant de ce constat, les auteurs ont cherché à comprendre comment atteindre efficacement les autorités publiques. Ils identifient deux approches distinctes de la communication scientifique : **un conseil scientifique axé sur le problème**, visant à sensibiliser le public et les élus au changement climatique, et **un conseil scientifique axé sur les politiques publiques**, s'adressant aux administrations pour influencer la définition et la mise en œuvre de politiques climatiques.

L'approche la plus répandue dans la communication scientifique, l'approche centrée sur le problème, permet d'exercer une pression indirecte sur les décideurs politiques en faisant connaître le problème environnemental dans la sphère publique. Il s'agit là d'un élément indispensable de la communication scientifique, la mise à l'agenda des problèmes environnementaux constituant le premier obstacle à l'action climatique, une tâche dans laquelle les médias jouent un rôle essentiel.

Cependant, Céline Mavrot souligne les limites de cette approche axée sur le problème : il s'agit souvent de communications génériques ne correspondant pas toujours aux contraintes du politique, en termes d'échelle de gouvernance ou de temporalité. On peut ainsi penser aux stratégies de *blame avoidance*⁶, bien identifiées par la recherche sur les politiques publiques, où acteurs publics cherchent à se renvoyer mutuellement la responsabilité d'une prise de décision qui irait contre leurs intérêts politiques.

Ainsi, les auteurs et autrices ont souhaité mettre en évidence l'importance d'une autre forme de communication souvent moins visibilisées, axée sur les politiques publiques. Cette dernière identifie les administrations et les acteurs.trices qui les composent comme principaux destinataires, favorisant ainsi **le développement d'interfaces entre les connaissances scientifiques et les administrations**. Fortement spécialisées dans les dossiers dont elles ont la responsabilité, les

³ Institut des Sciences Sociales, Université de Lausanne.

⁴ Sager, Fritz et al. 2020. « Utilization-Focused Scientific Policy Advice: A Six-Point Checklist ». *Climate Policy* 20(10): 1336-43.

⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

⁶ Hood Christopher (2007). "What happens when transparency meets blame-avoidance?", *Public Management Review* 9(2): 191-210.

administrations participent activement à la formulation des problèmes et des solutions envisagées, en tant qu'organisations en charge de la rédaction concrète des politiques publiques (***policy drafters***). Elles peuvent aussi jouer un rôle important d'impulsion et de mise à l'agenda. Par conséquent, les administrations publiques jouent un rôle essentiel dans la transmission des connaissances scientifiques et dans leur intégration dans les politiques publiques. Elles agissent également en tant que garantes de la mise en œuvre de ces politiques. A la différence des acteurs plus politiques, elles peuvent ainsi offrir une forme de stabilité dans la transmission entre expertise et action publique, ce qui renforce la nécessité d'une communication scientifique spécifiquement adaptée à leur destination. Elles ne sont pas ailleurs pas (ou peu) exposées aux pressions électorales auxquelles les élu.e.s font face. Les administrations jouent également un rôle dans la formation de coalitions d'acteurs pour favoriser la mise en œuvre de ces politiques, par exemple en coordonnant l'ensemble des acteurs privés (partenaires de mise en œuvre) ou d'autres administrations. Elles sont à ce titre plus proches des réalités de terrain.

Ces conseils scientifiques doivent, ainsi que le suggère Céline Mavrot en conclusion, réussir deux types de tests lors de leur passage de la sphère académique à la sphère des politiques publiques. *D'une part, en tant que discours scientifique, ils doivent réussir un test de vérité, c'est-à-dire mettre en avant les données probantes issues des travaux scientifiques et mettre en évidence les liens de cause à effet scientifiquement établis. D'autre part, ils doivent également réussir un test d'acceptabilité et de faisabilité pour constituer un message approprié pour les administrations.* Outre leur rigueur scientifique, ces communications doivent ainsi intégrer une réflexion approfondie sur la faisabilité des propositions politiques, les instruments à mettre en place dans la phase d'implémentation, et anticiper les blocages et les opportunités possibles. Une telle communication scientifique est interdisciplinaire nourrie à la fois par les sciences

naturelles et les sciences humaines et sociales afin de trouver des moyens de faire face aux grands défis contemporains.

Le travail journalistique dans la diffusion des connaissances scientifiques sur le climat

par Audrey Cerdan et Rémi Noyon

Les journalistes occupent une position cruciale dans la diffusion des connaissances scientifiques au sein de la société civile. Les interventions d’Audrey Cerdan (France Télévision) et Rémi Noyon (L’Obs) abordent, à travers leur pratique quotidienne, les rôles essentiels des médias dans la transmission d’informations sur le climat, les obstacles qu’ils doivent surmonter et les défis induits par les récentes transformations du secteur.

Les propos d’**Audrey Cerdan** et **Rémi Noyon**, s’organisent autour de trois fils conducteurs : Quels sont les enjeux à communiquer des connaissances scientifiques au grand public ? Comment s’adaptent les formats médiatiques à ces nouveaux enjeux ? Comment la formation des journalistes intègre-t-elle cette problématique aujourd’hui ?

Audrey Cerdan revient tout d’abord sur les principales difficultés liées à la communication scientifique par le travail journalistique. Au cœur des nouvelles pratiques médiatiques visant à transmettre les connaissances scientifiques au grand public, se pose la question du renforcement de la *littératie climatique*, c’est-à-dire la promotion de la formation d’un socle commun de connaissances sur les enjeux climatiques et environnementaux. La difficulté réside alors dans la nécessité d’atteindre une audience large et de rendre ces informations accessibles au-delà des personnes déjà convaincues. Pour la journaliste de France Télévision, cela ne passe pas uniquement par de nouveaux formats dédiés, mais surtout par *la dissémination d’informations et de contextualisation climatiques de manière transversale*, tant par la variété des sujets abordés que par les spectateurs ciblés. Par exemple, la météo climat mise en place par le groupe France Télévision permet d’intégrer des informations sur l’environnement dans le quotidien du public, touchant ainsi une grande variété de personnes, et non seulement les personnes qui viennent s’informer par elles-mêmes. Cela s’entend également pour les autres sujets traités par la rédaction, où il est nécessaire d’apporter une perspective environnementale même sur des sujets transversaux liés à la politique, l’économie, etc. Elle insiste, en

conclusion, sur le fait que le travail journalistique s’apparente grandement à une forme de pédagogie, en participant à la formation de ce socle de connaissances communes, à partir du consensus scientifique dans une recherche de la neutralité afin d’éviter le clivage.

Rémi Noyon partage ensuite son expérience au sein du service “Idées” de L’Obs. Son travail, qu’il conçoit comme une forme de relais, consiste à saisir et à accompagner les thèmes émergents ou réémergents, comme la décroissance, les pensées du vivant, l’éco-socialisme, la technocritique, etc., pour *les spectateurs à ces débats naissants*, pour développer une forme de fond culturel commun, qui ferait office “*d’humanités environnementales*”. Rémi Noyon souligne aussi les progrès réalisés au cours des dernières années, pendant lesquelles des termes comme « anthropocène » sont maintenant acquis par un large public.

Rémi Noyon présente ensuite trois difficultés auxquelles les journalistes sont confrontés lorsqu’il s’agit de traiter de sujets écologiques, qui tiennent à leur nature. En premier lieu, il s’agit de trouver un équilibre entre un traitement mettant l’accent sur les difficultés et les dangers liés au changement climatique, et un traitement orienté vers le solutionnisme, proposant une vision parfois trop idéaliste des solutions techniques face à la crise climatique. Ensuite, un enjeu récurrent dans le traitement des sujets environnementaux est la manière dont ils vont être incarnés pour permettre aux spectateurs de s’identifier à des problématiques complexes. Dans les traitements de certains sujets récents, comme la COP 28 ou les pratiques de bilan

carbone par exemple, il a pris soin d'incarner ces sujets en représentant des individus porteurs et identifiables par le public. Pour autant, cette méthode ne semble pas toujours suffire, et la rédaction a choisi de davantage se concentrer sur le traitement des sujets émergents, à chaud. Enfin, une troisième difficulté identifiée par le journaliste est liée à une forme d'accoutumance de la part du public à certains sujets récurrents. Du fait de la récurrence des phénomènes climatiques, les sujets environnementaux perdent l'attrait de la nouveauté, imposant aux travaux journalistiques un renouvellement permanent. De la même manière, les sujets environnementaux, en raison de leur permanence et de leur répétition, apparaissent comme des sujets d'actualité qui ne le sont jamais vraiment, étant souvent relégués en arrière-plan au profit de sujets plus conjoncturels tels que la Guerre en Ukraine ou le conflit israélo-palestinien.

Audrey Cerdan présente à son tour les difficultés rencontrées dans son travail. Elle souligne d'abord la méfiance du public envers les journalistes, récemment confirmée par une étude de la Fondation Descartes pour l'information⁷. Ceux-ci se situent loin derrière les chercheurs et chercheuses en termes de confiance de la part des Français pour délivrer de l'information scientifique. Dès lors, il s'agit, pour le journaliste, de porter cette parole des scientifiques directement auprès du public. D'autre part, elle souligne le problème du manque de formation des scientifiques à la prise de parole publique, à l'origine d'une forme d'une réticence à s'engager dans les espaces médiatiques, en particulier en début de carrière. Ainsi, il y a un vrai besoin en termes de formation des scientifiques à cette intervention publique et à la vulgarisation.

Rémi Noyon complète ce dernier point, en rappelant que le champ médiatique est marqué par une polarisation croissante, qui impose une identification claire de la position des chercheurs au détriment d'un espace de discours négociés. Dès lors,

la tentation, pour les journalistes, est d'avoir recours aux mêmes intervenants, qui, parce qu'ils ont pris l'habitude des plateaux sont également plus facilement identifiables par le public. Les deux journalistes enchaînent ensuite sur un problème récurrent dans les médias et auquel ils sont eux-mêmes confrontés, à savoir les accusations d'incohérence résultant du traitement des sujets environnementaux, et dans le même temps, de publicités dont les financeurs sont principalement des secteurs ou des activités polluants comme les voitures SUV ou les croisières de luxe. Cette incohérence résulte, pour Rémi Noyon, du mode de financement des médias et de l'impossibilité à trouver des annonceurs alternatifs tandis qu'**Audrey Cerdan** pointe la possible dissonance dans le traitement des sujets qui apparaissent parfois contradictoires. Enfin, Audrey Cerdan souligne une certaine facilité à traiter l'environnement avant tout en référence aux problèmes plutôt qu'en termes de solutions. Il y a donc un véritable effort à fournir, pour les journalistes, pour porter à l'actualité des sujets qui ont trait aux solutions d'adaptation et d'atténuation pour sortir du simple constat géophysique.

Pour conclure cet échange, les journalistes abordent les enjeux de formation des journalistes sur ces thématiques environnementales. En revenant sur son propre parcours, **Rémi Noyon** témoigne qu'il y a une dizaine d'années, très peu d'enseignements sur l'environnement étaient proposés dans les cursus universitaires qui mènent vers le journalisme. Ainsi sa formation s'est faite sur le tard, au fur et à mesure des sujets à traiter, et reste lacunaire. **Audrey Cerdan** revient quant à elle sur la formation professionnelle des journalistes au sein des rédactions, où comme dans le cas de France Télévision, des séminaires de plusieurs jours avec des scientifiques sont organisés, en plus d'un travail de sensibilisation auprès des journalistes non-spécialistes. Cette acculturation scientifique reste lacunaire, en particulier en ce qui concerne les sciences naturelles.

⁷ Laurent Cordonier (2022). Information et engagement climatique. Étude de la Fondation Descartes, www.fondationdescartes.org/nos-rapports/

Regards croisés sur les interfaces entre administrations et recherche

par Noam Marseille, Valentin Berthou et Dominique Mathieu-Huber

À tous les niveaux de l'administration, on observe la création de services dédiés à l'interface entre la recherche scientifique et l'action publique. Ces services fournissent non seulement un moyen de transmettre les connaissances scientifiques aux administrateurs, mais aussi un soutien à la recherche en offrant des financements à des projets de recherche. À partir de leur expérience à l'interface entre administration et recherche dans différents secteurs et à différents échelons de gouvernement, Noam Marseille, Valentin Berthou et Dominique Mathieu-Huber reviennent sur leur rôle de soutien à la recherche scientifique et de relais dans la transmission de ses résultats aux acteurs publics.

Noam Marseille ouvre la discussion à partir du travail réalisé par la cellule Ville-Recherche de la Ville de Paris. Créée il y a un an et demi, cette cellule a été mise en place pour outiller les acteurs de la Ville en connaissances scientifiques et rendre opérationnels les résultats, outils, concepts et méthodes de ces recherches pour la transition écologique. La cellule se base pour cela sur différents dispositifs, qui vont de la coordination de groupe de travail de chercheurs et de chercheuses au soutien à la recherche par exemple par des thèses Cifre ou de la réponse commune à des projets de recherche-action avec des partenaires. Ainsi, 30 personnes sont actuellement en thèse Cifre avec la Mairie de Paris, 10 sont recrutées chaque année, dont les recherches sont directement orientées auprès des directions compétentes et visent ainsi à nourrir le cœur des politiques publiques. La cellule Ville-Recherche collabore notamment avec le Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique (GREC) Île-de-France, le Centre des Politiques de la Terre, l'ADEME et les universités parisiennes pour animer un réseau de recherche-action publique. Aux côtés du GREC francilien, elle coordonne la coproduction de 4 carnets de synthèse de connaissances pour renforcer l'action publique sur 4 thématiques-clés :

- 1) la participation des classes populaires et la transition, en partant des initiatives de terrain ;
- 2) la gestion et le retour au sol des matières organiques, de leur production à leur collecte, traitement et

valorisation ;

- 3) la sobriété énergétique et matérielle, pour s'adapter aux limites planétaires ;
- 4) les co-bénéfices et tensions entre politiques de santé et de transition écologique.

Noam Marseille insiste sur un rôle qui va au-delà de la simple accumulation de connaissances, mais qui a pour ambition ***l'appropriation des connaissances scientifiques pour qu'elles transforment les politiques publiques.*** Il revient sur le besoin essentiel de développer les connaissances sur les méthodes pour conduire la transition écologique, et sur le rôle des sciences humaines et pour outiller le processus de construction, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques. Pour conclure son intervention, Noam Marseille rappelle le double enjeu de la Cellule de transformer les pratiques des agents et de construire une parole commune entre scientifiques et acteurs publics pour former une double légitimité scientifique et technique.

Valentin Berthou, de la Mission Recherche (MiRe) de la DREES, poursuit avec un rappel sur l'origine de la MiRe. Fondée en 1981 dans un contexte de développement des cellules recherches au sein des ministères⁸, elle a traité avant tout de sujets relatifs aux affaires. L'année 2023 marque un tournant avec un premier appel à recherche sur l'environnement : *« Repenser la protection sociale à l'aune des crises environnementales »*⁹.

⁸ Chauvière, Michel. (2005). *L'enracinement de la recherche au ministère des Affaires sociales*. In L'État à l'épreuve des sciences sociales, La Découverte, 143-76. doi:10.3917/dec.cheva.2005.01.0143.

⁹ DREES (2023) Programme de recherche : « Repenser La protection sociale à l'aune des crises environnementales » <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/appel-projet/programme-de-recherche-repenser-la-protection-sociale-laune-des-crisis>

La MiRe développe principalement des appels à projet à partir de sujets lacunaires identifiés dans la littérature ou des besoins réels des administrations. Valentin Berthou insiste également sur l'importance des partenariats et de la collégialité dans le développement des projets de recherche soutenus par la mission, pour « enrôler » (au sens de Michel Callon et de Bruno Latour¹⁰), ces acteurs institutionnels en les associant à la recherche. Il s'agit là d'un premier travail de valorisation de la recherche produite, à travers des publications dans des revues dédiées, l'organisation de colloques et séminaires, qui caractérisent ce que Valentin Berthou qualifie de **stratégie d'influence directe** : extraire des éléments clés issus de la recherche, identifier des relais dans l'administration et faire circuler ces synthèses pour nourrir la formulation des politiques publiques. En parallèle, il identifie une autre **stratégie d'influence plus diffuse**, qui consiste à chercher à occuper un terrain médiatique, introduire des idées nouvelles et construire une opinion publique par la dissémination au long terme des résultats de la recherche. Pour autant, cette dernière stratégie est très coûteuse en temps et en ressources, ce qui implique l'alternance entre des valorisations plus directes et des valorisations sur le temps long.

Enfin, **Dominique Mathieu-Huber** cheffe de mission en Sciences et Territoires au sein du Commissariat général au développement durable, souligne l'importance de l'interface recherche/administration au sein du Ministère de la Transition écologique. Deux objectifs sont au cœur de cette direction transversale : **communiquer les apports de la recherche auprès des décideurs politiques, mais aussi contribuer au pilotage des politiques de recherches, relevant du champ des politiques publiques portées par le pôle ministériel et à leur orientation**. Elle insiste sur les

similarités entre son service et celui de la MiRe, tout en soulignant que la mission n'est plus concernée par des appels à projet et des financements directs, qui passent plutôt par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), avec qui la mission travaille conjointement pour orienter les projets de recherche vers des sujets relevant de la transition écologique. Elle a par exemple partagé un récent projet de valorisation de la recherche en science de la durabilité, mené conjointement par des chercheurs de l'INRAE¹¹ et de l'IRD¹² avec le soutien de l'ANR. Elle insiste également sur **le travail de relais** de la mission, qu'elle conçoit comme une voie de passage intermédiaire entre le monde de la recherche et la haute administration, mais aussi auprès des politiques. Cela se voit également dans le travail de formation auprès des hauts fonctionnaires mené par le CGDD. Le CGDD contribue à déployer ainsi des formations auprès de plus de 40 000 hauts fonctionnaires d'administration pour les former à la transition écologique.

¹⁰ Akrich M., Callon M. et Latour B., (1988), « A quoi tient le succès des innovations. Premier épisode : l'art de l'intéressement », *Gérer et Comprendre*, 4-17 ; Akrich M., Callon M. et Latour B., (1988), « A quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole », *Gérer et Comprendre*, 14-29.

¹¹ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

¹² Institut de Recherche pour le Développement.

Enjeux et modalités de transmission des connaissances scientifiques vers l'action publique

par Anneliese Depoux et Sophie Dubuisson-Quellier

Deux chercheuses en sciences sociales, Anneliese Depoux et Sophie Dubuisson-Quellier, abordent, dans la dernière partie de cette table ronde, les difficultés qui existent dans la communication des productions scientifiques vers les acteurs publics. Elles insistent plus spécifiquement sur l'apport essentiel des sciences sociales pour comprendre les mécanismes de transmission de ces savoirs entre les sphères publiques et leur opérationnalisation dans l'élaboration des politiques publiques.

Anneliese Depoux¹³, chercheuse en sciences de l'information et la communication, fonde son intervention sur ses propres résultats de recherches sur la santé globale. A partir d'une analyse de la médiatisation des enjeux santé-climat, elle montre la nécessité **d'une communication scientifique axée sur les cobénéfices** de l'action contre le changement climatique. La communication scientifique met généralement l'accent sur les risques associés à l'inaction, peu sur les bénéfices associés à l'action. Les efforts d'atténuation pour réduire les émissions de CO2 et ont des impacts bénéfiques sur la santé, à brève échéance, et représentent une opportunité de synchroniser les temporalités politiques, mettant en avant les résultats positifs, concrets et tangibles de l'action environnementale pour mobiliser les publics et les administrateurs. Pour appuyer ses propos, Anneliese Depoux présente le travail réalisé par l'initiative Lancet Countdown¹⁴, un groupe de chercheurs qui publie chaque année un rapport consacré aux liens entre santé et climat, quelques semaines avant l'ouverture de la COP¹⁵. Le dernier rapport met en évidence la diminution du nombre de décès attribuables à la pollution atmosphérique, en baisse de près de 18% depuis 2005, notamment grâce à la réduction de la pollution issue du charbon. Mettre en avant ces cobénéfices a un impact scientifiquement attesté sur le changement de nos

comportements. Elle insiste sur les bénéfices à très court terme des politiques environnementales et l'intérêt de traduire les efforts collectifs et individuels en bénéfices concrets dans la communication scientifique.

Sophie Dubuisson-Quellier¹⁶, sociologue, identifie trois problèmes majeurs autour de l'enjeu que constitue la communication scientifique. Le premier concerne le **malaise des scientifiques face au manque d'écoute qu'ils ressentent**, expliquant le nombre croissant de scientifiques militants dans des mouvements tels que Scientific Rebellion, allant parfois jusqu'à des situations de détresse psychologique. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce malaise des débats entre des visions de la science différentes, entre neutralité et engagement mais aussi les traitements médiatiques des enjeux climatiques qui privilégient une polarisation de plus en plus marquée, favorisant un climat conflictuel où la voix des scientifiques peine à se faire entendre.

Cela rejoint le deuxième problème identifié, concernant **la place des sciences sociales dans l'expertise climatique** et leur légitimité à être prises en compte au même titre que les sciences naturelles. Cette méfiance envers les sciences sociales se retrouve également dans la formation des hauts

¹³ LIEPP, Sciences Po & Université Paris Cité, Centre des Politiques de la Terre, Université Paris Cité.

¹⁴ Romanello, Marina et al. 2023. « The 2023 Report of the Lancet Countdown on Health and Climate Change: The Imperative for a Health-Centred Response in a World Facing Irreversible Harms ». *The Lancet* 402(10419): 2346-94.

¹⁵ Nathalia Capellini. *Lancet countdown's 2020 report launch event in France*. Seminar co-organized by Centre des Politiques de la Terre, Centre

Virchow-Villermé, Université de Paris, Laboratoire Interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques, Sciences Po. 9 décembre 2020. <https://www.sciencespo.fr/liepp/sites/sciencespo.fr/liepp/files/Lancet%20report%20event%20account.pdf>

¹⁶ Directrice de recherche CNRS à Sciences Po, directrice du Centre de Sociologie des Organisations (CSO) et membre du Haut Conseil pour le Climat.

fonctionnaires, qui demeure lacunaire en termes de sensibilisation à la problématique climatique par le biais des sciences sociales. Sophie Dubuisson-Quellier insiste sur les limites des politiques environnementales qui cherchent à trouver des solutions sans se poser les questions sur ce qui mène à ces problèmes, sur les styles de vie et la dépendance au carbone dans une société de consommation. Elle souligne que ***sans les apports des sciences sociales pour comprendre les mécanismes qui nous ont conduits à cette situation de dépendance à la société du carbone, les politiques climatiques demeurent dans une forme d'injonction, de culpabilisation et ne permettent pas d'actionner les leviers possibles d'une transformation socio-écologique.***

Enfin, Sophie Dubuisson-Quellier souligne les apories des visions du changement social portées par les politiques publiques qui tendent à laisser de côté les approches des sciences sociales qui montrent le poids des structures d'intérêts, des rapports de force dans la manière dont les problèmes publics sont définis et pris en charge. Les cadrages dominants comme celui de l'acceptabilité des politiques environnementales ou celui du solutionnisme ont tendance à imposer une vision très techniciste du changement social.

En conclusion de son intervention, Sophie Dubuisson-Quellier rappelle que si la question des horizons d'un monde décarboné se dessine, les chemins pour y arriver restent à construire et à expérimenter pour favoriser le changement social. Dans ce domaine, les apports des sciences sociales sont cruciaux.



Le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) bénéficie du soutien du plan d'investissement France 2030 à travers l'IdEx Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001).

www.sciencespo.fr/liepp

 ***[@LIEPP_ScPo](https://twitter.com/LIEPP_ScPo)***

Si vous voulez recevoir les prochains échos du LIEPP et rester informés de nos activités, merci d'envoyer un courriel à : liepp@sciencespo.fr

Directrice de publication :

Anne Revillard

Edition et maquette :

Andreana Khristova

Ariane Lacaze

Sciences Po - LIEPP
27 rue Saint Guillaume
75007 Paris - France
+33(0)1.45.49.83.61



Distributed under a Creative Commons [Paternité - Partage selon les Conditions Initiales 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)